

# Le Petit Malécazien

JUILLET 2018

Numéro 38

## SOMMAIRE :

- Infos pratiques
- Animations bibliothèque
- Budget général
- Point travaux
- Budget assainissement
- Moments festifs



## Le mot du maire

Ce début d'année a été propice à de belles manifestations sur notre village, l'occasion de revenir sur ces moments.

Je vous propose de découvrir en quelques pages l'actualité de notre commune.

En avant première, nous vous laissons découvrir le travail réalisé pendant les temps d'activités périscolaires par les enfants de l'école.

Ces tableaux sur le vivre ensemble et la préservation de notre planète viendront égayer le préau dès la rentrée.

Je vous souhaite à tous un très bon été.



Béatrice Fournel



La mairie sera fermée du vendredi 27 juillet au lundi 20 août 2018 inclus.

## INFOS PRATIQUES

### ECOLE - GARDERIE



#### ECOLE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

#### GARDERIE

Au vu des effectifs et en accord avec les agents concernés, à partir du 3 septembre 2018, la garderie se fera dans **les locaux de l'école de Chirassimont.**

**Horaires inchangés** : De 7 h 20 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30

Le coût horaire est de 1,50 € par enfant.

### TRANSPORT SCOLAIRE



Tout élève en possession d'un abonnement de transport scolaire délivré par le Département et valide pour l'année scolaire en cours, pourra se faire charger pour 5 € annuels le Pass Réseau TIL lui donnant accès à l'ensemble des lignes régulières générées par le Département sur la même période de l'année scolaire, week-end, petites et grandes vacances comprises.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE



#### Pour la brigade de BALBIGNY

Du lundi au mercredi et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le jeudi de 14 h à 18 h

Le vendredi de 8 h à 12 h

Le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

#### Pour la brigade e ST SYMPHORIEN DE LAY

Le jeudi de 8 h à 12 h

Le vendredi de 14 h à 18 h

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa remontée vers le nord. Le département de la Loire commence à en voir de plus en plus. Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à le signaler :  
( 06 58 17 75 93 ou par mail : [contact.gds42@reseaugds.com](mailto:contact.gds42@reseaugds.com))



Le journal **Le Progrès** cherche un correspondant pour notre commune. Si vous êtes intéressés, veuillez les contacter par mail : [lproanne@leprogres.fr](mailto:lproanne@leprogres.fr)

## NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 25 juillet 1990 fixe les horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers et occasionnant des nuisances sonores (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses...) :

**les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**

**les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

**les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**



## BRULAGE

Le brûlage à l'air libre de tout déchet (y compris les déchets de jardin) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental. La déchetterie de Matard à Croizet sur Gand est à votre disposition.

## CONTAINERS

Nous vous rappelons que le service des ordures ménagères passe les lundis matins sur la commune. Si le lundi est férié, le ramassage a lieu le mardi.

**Seuls** les déchets ménagers doivent être mis à la poubelle.

Des containers à verre, plastique et cartons sont à votre disposition au lotissement des Pierrières.

***Il est interdit de laisser d'autres objets au pied de ces derniers.***

## Tout dépôt fera l'objet de poursuites judiciaires conformément aux articles :

R 632-1 du Code Pénal,

L 541-1 à L 541-6 du Code de l'Environnement,

L 2212.1 et suivants, 2224.13 à L2224.14 du Code Général des Collectivités Territoriales

La déchetterie de Matard à Croizet sur Gand (04 77 63 21 13) vous accueille :

*Du 16 mars au 14 novembre :*

Du Mardi au Samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

*Du 15 novembre au 15 mars :*

Du Mardi au Samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## CHANGEMENT DE FRÉQUENCES DE LA TNT

En septembre notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau qui risquent de perdre certaines chaînes.


Pour tout renseignement rendez-vous sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou contactez le 0970 818 818.






**UNE AIDE FINANCIÈRE  
POUR LES TÉLÉSPECTATEURS**  
À PARTIR DU 11 SEPTEMBRE 2018

  
**120€** TTC  
maximum pour adapter  
leur antenne râteau  
individuelle

  
**250€** TTC  
maximum pour passer  
à un mode de réception  
alternatif à l'antenne râteau  
(satellite, câble, ADSL  
ou fibre optique)

 Aide disponible si vous ne retrouvez pas l'ensemble de vos chaînes malgré une recherche des chaînes.

-  Sans condition de ressources
-  Sur facture des travaux réalisés
-  Pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau





# Bibliothèque

Comme il était prévu, un projet autour du roman policier s'est déroulé à la bibliothèque de novembre 2017 à avril 2018. Il a été mené en lien avec les bibliothèques de Lay, Saint Just la Pendue et Saint Marcel de Félines, avec le soutien de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia et de la Coplex.

Après l'achat par la mairie des romans sélectionnés pour le prix « Serial lecteur », les amateurs de polar (ou ceux désirant découvrir un genre littéraire qu'ils connaissaient moins) ont été invités à lire et à donner leur avis. Dix personnes ont participé au vote qui a eu lieu le 17 mars.

Le roman « L'affaire Léon Sadorski » de Romain Slocombe a obtenu 6 voix, le roman « La daronne » de Hannelore Cayre, 3 voix et celui de Graig Johnson « La dent du serpent » 1 voix. Pour l'ensemble des bibliothèques participantes, c'est le roman « La daronne » qui a été désigné vainqueur.

Si vous le désirez, vous trouverez ces romans (et beaucoup d'autres !!) à la bibliothèque.

Parallèlement au prix serial-lecteur, des animations menées par les bénévoles de la bibliothèque ont ponctué le mois de mars.

## Enquêtes sur tablettes

Cette animation du 2 mars a rencontré un vif succès. Ce soir-là, 40 personnes (enfants, ados, adultes) ont répondu à l'invitation de la bibliothèque qui leur proposait de mener des enquêtes sur tablettes numériques. Cette soirée était animée par 3 médiathécaires de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia venues avec une quinzaine de tablettes contenant toutes diverses enquêtes et jeux de déduction et de réflexion.

En petits groupes de deux ou trois ou dans un grand groupe d'une quinzaine de joueurs pour une enquête projetée sur écran par vidéoprojecteur, chacun a pu mettre à l'épreuve ses dons d'observateur et démontrer ses talents de fin limier.

Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale où il n'a pas été rare de voir les enfants venir au secours d'adultes bloqués par une énigme qu'ils n'arrivaient pas à résoudre.

Tous les participants ont émis le souhait que la bibliothèque renouvelle ce genre d'animation ludique et intergénérationnelle.



*Adultes et enfants captivés par les jeux*



## Animations école

Durant la première semaine de mars, les enfants de l'école ont bénéficié de deux animations. La première fut une lecture offerte d'un roman policier pour la jeunesse. Ce fut l'occasion de parler du roman policier en général et de ses caractéristiques.

La seconde s'est déroulée sur une demi-journée.

C'était un Cluedo géant. Comme dans ce jeu bien connu, les enfants ont eu à résoudre une enquête dans laquelle il y avait 4 suspects, 4 lieux et 4 « armes ».

En utilisant les indices qui leur étaient donnés dans chacun des lieux (bibliothèque, salle de réunion, salle de la garderie et préau) et en résolvant quelques énigmes, ils ont dû trouver le coupable d'une agression et d'un vol, l'arme « du crime » et le lieu où le butin avait été caché.

Tous ont fait preuve de beaucoup de perspicacité et ont obtenu à la fin de l'animation leur diplôme de détective.

## Cont'oir de polars

Le 22 mars, Thomas et Gaspard avaient accepté que l'animation « Cont'oir de polars » se passe à « La part des Autres ». Les membres de l'équipe-bibliothèque ont présenté leurs lectures coups de cœur, choisies dans la multitude des auteurs de romans policiers (Exbrayat, Tremayne, Nesbø, Manook, Higgins Clark, Bouhier, Lozon ...) et certains participants ont apporté eux aussi leur contribution en présentant à la vingtaine de personnes présentes des lectures qu'ils avaient aimées (L'hôtel du Grand Cerf de Bartelt, Des nœuds d'acier de Colette, L'honorable société de Manotti).



Bien qu'ayant accueilli un public restreint, cette soirée d'écoute et de partage a été conviviale. Les quelques pages lues n'avaient pour but que de faire découvrir un genre et des auteurs peu connus de certains et de donner à tous l'envie de lire les romans en entier.

Pendant ce mois de mars les bénévoles de la bibliothèque ont aussi participé à quelques animations proposées par les bibliothèques partenaires (enquête interactive « Qui a refroidi Lemaure? » à Saint Just, portrait-robot sur tablette à Lay, soirée avec Dominique Manotti, auteure de romans policiers à Lay).

### Rappel des horaires

**Mercredi** : 10 h 30 à 12 h

**Vendredi** : 15 h 30 à 16 h 30

**Samedi** : 10 h à 11 h 30

**et aussi**

**Vendredi** : 10 h 30 à 12 h

(salle de réunion place de l'église)

Vous pouvez voir le catalogue en ligne et bénéficier des offres numériques (livres à télécharger, musique en ligne, jeux en ligne, presse en ligne, formation en ligne...) en allant directement sur le site de la DDLM : <http://www.loire-mediatheque.fr>

Le stock de livres sera en partie renouvelé le 11 juillet. Venez vite faire provision de lectures pour les vacances !!  
**La bibliothèque sera fermée tout le mois d'août.**

## BUDGET GENERAL 2018

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Recettes</b>	
Concessions, redevances, pesage, poste	25 185,00 €
Impôts + taxes	125 723,00 €
Subventions, divers	76 400,00 €
Locations (Salle d'animation, logements...)	18 500,00 €
Remboursement rémunération du personnel	0,00 €
Résultat	41 793,91 €
<b>Total</b>	<b>287 601,91 €</b>
<b>Dépenses</b>	
Charges de personnel et frais assimilés	101 600,00 €
Eau, électricité, chauffage et carburant	13 700,00 €
Fournitures d'entretien, d'équipements, voirie	9 800,00 €
Fournitures scolaires, administratives, documentations	6 100,00 €
Entretien bâtiments	16 700,00 €
Entretien voirie	12 000,00 €
Entretien divers, maintenance	15 592,00 €
Primes d'assurance	5 000,00 €
Divers	2 100,00 €
Frais affranchissements et télécom.	3 350,00 €
Frais bancaires et assimilés	500,00 €
Taxes foncières	3 900,00 €
Redevances pour prestations de services	3 300,00 €
Indemnités des élus et cotisations, comptable et régisseurs	20 600,00 €
Créances admises en non valeur	2 000,00 €
Participation Intercommunales et départementales (service incendie, aide maternelle Chirassimont)	14 910,00 €
Aides assoc. et autres	2 201,00 €
Reversement FNGIR	25 142,00 €
Intérêts d'emprunt	4 771,00 €
Virement à la section d'investissement	24 335,91 €
<b>Total</b>	<b>287 601,91 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Recettes</b>	
Subventions département	59 513,00 €
FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)	14 597,88 €
Excédent fonctionnement réalisé en 2017	80 000,00 €
Excédent fonctionnement prévu pour 2018	24 335,91 €
Report excédent investissement 2017	73 001,57 €
<b>Total</b>	<b>251 448,36 €</b>
<b>Dépenses</b>	
Installations, matériel et outillage techniques <sup>(1)</sup>	145 098,33 €
Emprunts	23 385,00 €
Restes à réaliser	82 265,03 €
Dépôt et cautionnement	700,00 €
<b>Total</b>	<b>251 448,36 €</b>

(1) Voirie, chemins ruraux, mur de soutènement, local chasse, changement des tables de la salle ERA, maison Barbeys, remplacement chaudière école, aménagement place de la mairie

## POINT TRAVAUX



Après l'aménagement de la place de la mairie qui se termine, la fin de l'année sera consacrée aux travaux du centre bourg.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, depuis déjà début mai, l'entreprise Sade œuvre pour la réfection du réseau d'eau potable.

Dès septembre, ce sera la mise en accessibilité et sécurité du bar pour ensuite laisser la place à l'entreprise Eurovia qui interviendra sur l'enrobé pour le compte du Département.

Il est donc primordial de terminer tous nos réseaux enfuis avant de refaire le tablier. Tout ceci sans compter l'arrivée de la fibre qui occasionne aussi des perturbations de circulation.

Merci à tous pour votre patience durant les travaux.

En parallèle, nous amorçons le projet de rénovation de la maison Barbeys. Le permis de construire a été déposé courant juillet. Passé le délai d'instruction, nous pourrons lancer les appels d'offre pour les entreprises afin que les travaux débutent 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Electricité	3 000,00 €
Entretien, réparation	5 508,53 €
Divers	260,00 €
Intérêts	788,74 €
Dotation amortissements	11 910,55 €
<b>Total</b>	<b>21 467,82 €</b>
Recettes	
Redevances assainissements	11 000,00 €
Amortissement subvention	4 477,00 €
Résultat	5 990,82 €
<b>Total</b>	<b>21 467,82 €</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Amortissement subvention	4 477,00 €
Station + réseaux assainissement	45 032,59 €
Remboursement emprunt	5 841,00 €
<b>Total</b>	<b>55 350,59 €</b>
Recettes	
FCTVA	0,00 €
Amortissement	11 910,55 €
Report résultat	43 440,04 €
<b>Total</b>	<b>55 350,59 €</b>

### Tarif redevance assainissement pour 2018

0,92 € le m<sup>3</sup> rejeté

69 € pour la part fixe annuelle

100 € de redevance forfaitaire pour les maisons nonbranchées au réseau d'eau mais rejetant des eaux usées

1 401 € pour les branchements aux réseaux



## DES MOMENTS FESTIFS....

### 30 juin : Arrivée du Tour du Pays Roannais

Sous le soleil et la chaleur, les coureurs de ce trentième Tour du Pays Roannais, après un périple d'un peu plus de 137 kms , ont franchi la ligne d'arrivée.

Un moment fort sympathique auquel vous avez peut-être participé. L'ambiance était festive et l'allée des platanes a offert un cadre plutôt plaisant à la deuxième étape dont l'ombre a été appréciée de tous.



Une belle occasion de mettre pendant quelques heures notre village en lumière.

Merci aux associations qui ont accepté de prendre en charge la gestion des buvettes et des repas.

Pour l'organisation d'un tel évènement, le CR4C demande une participation de 5 000€ : 1 025€ pris en charge par la commune et 3 975 € par la Copler.

### 07 juillet : Fête des classes

Encore des beaux souvenirs à partager pour ce moment si convivial qu'est la fête des classes sur nos communes.

Défilé une fois de plus haut en couleurs avec des conscrits qui ne manquent pas d'imagination...



Vous avez envie de voyager en Espagne ou au Portugal avec des séjours typiques et/ou atypiques, tourisme expérientiel en respect avec la Nature, les Cultures et les Hommes prenez contact avec un nouveau service mis en place par une habitante de Machézal. Elle vous conseille, vous accompagne dans vos projets de loisirs ou séjours quels que soient le thème, la durée et vos envies.

Elle facilite vos réservations, partage ses contacts et connaissances contact@destinationsiberiques.com